

Extrait du Association des Jeunes Magistrats (AJM)

<https://www.jeunesmagistrats.fr/v2/Sans-commentaire-ou-presque.html>

Sans commentaire... ou presque

- Le Blog de "Aimache" -

Date de mise en ligne : mardi 4 novembre 2008

Association des Jeunes Magistrats (AJM)

"A titre personnel, je pense qu'il est parfaitement incongru, scandaleux, moralement inacceptable" (...) qu'on puisse trouver un juge pour dire que ça n'atteint pas la dignité de la personne" a déclaré le conseiller spécial du chef de l'Etat dimanche à la radio.

"Le fait de chercher à jeter le discrédit, publiquement par actes, paroles, écrits ou images de toute nature, sur un acte ou une décision juridictionnelle, dans des conditions de nature à porter atteinte à l'autorité de la justice ou à son indépendance est puni de 6 mois d'emprisonnement de 7500 euros d'amende" - article 434-25 du Code Pénal

A titre personnel, je pense qu'il est parfaitement incongru, scandaleux, moralement inacceptable qu'on puisse trouver un conseiller spécial du chef de l'Etat pour ignorer la Loi.